

RCS : DOUAI

Code greffe : 5952

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DOUAI atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00583

Numéro SIREN : 807 389 424

Nom ou dénomination : 2D SYSTEMES

Ce dépôt a été enregistré le 07/03/2018 sous le numéro de dépôt 539

RECEPISSE DE DEPOT

Duplicata
GREFFE DU

TRIBUNAL DE COMMERCE

de Douai

66 rue Saint Julien - BP 829

59508 DOUAI CEDEX

Tel : 0 891 01 11 11 - Fax : 03 27 88 40 49

www.infogrefe.fr/www.grefe-ic-douai.fr

SAS JOEL PRUVOST
10 AV DU RIVAGE GAYANT
59119 WAZIERS

V/REF :
N/REF : 2014 B 583 / 2018-B-539

Le greffier du tribunal de commerce de Douai certifie qu'il a reçu le 02/03/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/09/2017.

Concernant la société

2D SYSTEMES

Société par actions simplifiée

941 rue Charles Bourseul

Incubateur de l'Ecole des Mines de Douai

59500 Douai

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-539 le 07/03/2018

R.C.S. DOUAI 807 389 424 (2014 B 583)

Fait à DOUAI le 07/03/2018,

Le Greffier

NS

Néant.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Amélioration de la rentabilité d'exploitation.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Néant.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Développement du chiffre d'affaires et amélioration de la rentabilité d'exploitation.

ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

L'exercice clos le 30 septembre 2017 a été marqué par une conjoncture économique difficile.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Monsieur Nicolas GOLOS, associé unique et Président de la Société SAS "2D SYSTEME", a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2017 établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

2D SYSTEME
Société par actions simplifiée
Au capital de 4 000 euros
Siège social : Incubateur de l'École des Mines de DOUAI
941 rue Charles Boursoul
59500 DOUAI
RCS DOUAI 807 389 424

14.05.18
13.539

17 MAR 2018
for/2681

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2017 :

- le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 301 612 euros contre 275 265 euros au titre de l'exercice précédent ;
- le total des produits d'exploitation s'est élevé à 301 612 euros contre 275 265 euros au titre de l'exercice précédent ;
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 288 105 euros contre 274 593 euros au titre de l'exercice précédent ;

Compte tenu de la structure de nos activités, le poste de charges le plus important est le suivant :
- achats de marchandises : 179 249 euros

Le résultat d'exploitation ressort à 13 507 euros contre 671 euros au titre de l'exercice précédent.
Compte tenu des éléments ci-dessus, de l'impôt sur les bénéfices de 1 424 euros contre 0 euro, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 10 554 euros contre un bénéfice de 115 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 30 septembre 2017, le total du bilan de la Société s'élevait à 83 354 euros contre 63 118 euros au titre de l'exercice précédent.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article 148 du décret du 23 mars 1967.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2017 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 10 554 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice : 10 554 euros
 - Au poste "Report à Nouveau" : 1 393 euros
 - A la Réserve Légale : 400 euros
 - Le solde constituant le bénéfice distribuable pour : 8 761 euros
 - A titre de dividendes répartis entre les associés : 3 714 euros
 - Le solde s'élevant à : 5 047 euros
- Affecté en totalité au poste Autres Réserves.

116

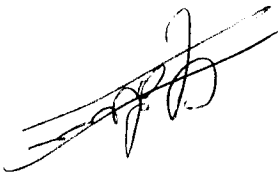
Conformément à l'article 243 bis du CGI, il n'a pas été distribué de dividendes, depuis la constitution de la société.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses comptables non déductibles du résultat fiscal.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Le Président
M. Nicolas GOLOS



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

A- RÉSULTAT COMPTABLE		CHARGES D'EXPLOITATION		PRODUITS D'EXPLOITATION	
210	238 020	210	238 020	210	238 020
214		214		214	
218	63 592	218	63 592	218	63 592
222		222		222	
224		224		224	
226		226		226	
230		230		230	
232	301 612	232	301 612	232	301 612
234	179 249	234	179 249	234	179 249
236	-1 484	236	-1 484	236	-1 484
238		238		238	
240		240		240	
242	40 137	242	40 137	242	40 137
244	1 852	244	1 852	244	1 852
250	42 887	250	42 887	250	42 887
252	17 428	252	17 428	252	17 428
254	840	254	840	254	840
256	3 300	256	3 300	256	3 300
262	3 898	262	3 898	262	3 898
264	288 105	264	288 105	264	288 105
270	13 507	270	13 507	270	13 507
274	715	274	715	274	715
280		280		280	
284		284		284	
290		290		290	
300	828	300	828	300	828
306	1 424	306	1 424	306	1 424
310	10 554	310	10 554	310	10 554
312		312		312	
316		316		316	
318		318		318	
322		322		322	
324	1 424	324	1 424	324	1 424
330	828	330	828	330	828
342		342		342	
344		344		344	
346		346		346	
348		348		348	
350	1 015	350	1 015	350	1 015
352		352		352	
356		356		356	
360	2 299	360	2 299	360	2 299
370		370		370	
372	9 492	372	9 492	372	9 492

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : 2D SYSTEME SAS

Néant *

I	IMMOBILISATIONS	ACTIF IMMOBILISÉ		Augmentations	Diminutions	la fin de l'exercice	la fin de l'exercice
		debut de l'exercice	immobilisations au debut de l'exercice				
Fonds commercial	Immobilisations incorporelles	402	404	404	406	406	416
		410	412	414	416	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	426	
	Constructions	430	432	434	436	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446	446	2 032
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456	456	
	Matériel de transport	460	462	464	466	466	
	Autres immobilisations corporelles	470	472	474	476	476	996
Immobilisations financières		480	482	484	486	486	96
TOTAL		490	3 124	494	496	3 124	

II	AMORTISSEMENTS	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Augmentations de l'exercice	Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
		au début de l'exercice	de l'exercice			
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516	516
	Constructions	520	522	524	526	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536	536
	Installations générales, agencements divers	540	542	544	546	546
	Matériel de transport	550	552	554	556	556
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566	566
TOTAL		570	1 200	572	840	574
TOTAL		576	2 040	578	576	2 040

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	2	3	4	5
Nature des immobilisations cédées				
vues de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle				
6	7	8	9	10

Immobilisation	① Valeur d'actif *	② Amortissements *	③ Valeur résiduelle	④ Prix de cession *	⑤ Court terme *	Plus ou moins-values	
						Long terme	⑧ 0 %
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
TOTAL	578	580	582	584	586	581	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579			590	583	595
Régularisations							
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 <i>terdecies</i>)							591
TOTAL					596	585	597

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 - NOT-SD (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 300917

N° SIRET 8073894240019

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE 2D SYSTEME SAS

ADRESSE (voie) 941 rue Charles Bourseil

CODE POSTAL 59500 VILLE DOUAI

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	N°	NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	N°	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	N°
	901		903		902
		1			4000

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique : _____
 N° SIREN (si société établie en France) : _____
 Adresse : N° _____ Voie _____
 Code Postal _____ Commune _____ Pays _____
 Dénomination : _____
 % de détention : _____ Nb de parts ou actions : _____

Forme juridique : _____
 N° SIREN (si société établie en France) : _____
 Adresse : N° _____ Voie _____
 Code Postal _____ Commune _____ Pays _____
 Dénomination : _____
 % de détention : _____ Nb de parts ou actions : _____

Forme juridique : _____
 N° SIREN (si société établie en France) : _____
 Adresse : N° _____ Voie _____
 Code Postal _____ Commune _____ Pays _____
 Dénomination : _____
 % de détention : _____ Nb de parts ou actions : _____

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Tire (2) M _____
 Nom patronymique GOLOS Prénom(s) NICOLAS
 Nom marital _____ % de détention 100.0000 Nb de parts ou actions 4 000.00
 Nnaissance : Date 03/02/1967 N° Département 59 Commune JEUMONT Pays France
 Adresse : N° 785 Voie GRAND RUE
 Code Postal 59310 Commune COUTICHES Pays France

Tire (2) _____
 Nom patronymique _____ Prénom(s) _____
 Nom marital _____ % de détention _____ Nb de parts ou actions _____
 Nnaissance : Date _____ N° Département _____ Commune _____ Pays _____
 Adresse : N° _____ Voie _____
 Code Postal _____ Commune _____ Pays _____

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MLE pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
 * Des explications concernant cette rubrique dans la notice n° 2033-NOT

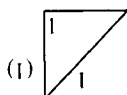


Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.T.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



Néant *

EXERCICE CLOS LE 300917 N° SIRET: 8073894240019

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2D SYSTEME SAS

ADRESSE (voies) 941 rue Charles Boursouil

CODE POSTAL 59500 VILLE DOUAI

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique		Dénomination		% de détention		N°		Voie		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention		N°		Voie		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention		N°		Voie		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention		N°		Voie		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention		N°		Voie		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention		N°		Voie		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention		N°		Voie		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention		N°		Voie		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention		N°		Voie		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention		N°		Voie		Commune		Pays	

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprime, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

116

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été distribué de dividendes depuis la constitution de la société.

L'associé a la possibilité, lors de l'établissement de sa déclaration de revenus d'opter pour l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Il bénéficie dans ce dernier cas de l'abattement de 40 % pour les personnes physiques domiciliées en France.

La société qui assure le paiement du dividende est tenue, lors du versement, de précompter les prélèvements sociaux (actuellement 17,2 %) calculé sur le montant brut des revenus distribués et d'opérer un prélèvement forfaitaire unique, également dénommé PFLU ou "flat tax" (actuellement 12,8 %), calculé sur le montant brut des revenus distribués. La société qui assure le paiement doit verser, à l'administration fiscale, les sommes retenues au plus tard le 15 du mois suivant le paiement.

Le dividende est donc de 0,92.. euros par action.

Affecté en totalité au poste Autres Réserves.

- Bénéfice de l'exercice : 10 554 euros
- Au poste "Report à Nouveau" : 1 393 euros
- A la Réserve Légale : 400 euros
- Le solde constituant le bénéfice distribuable pour : 8 761 euros
- A titre de dividendes répartis entre les associés : 3 714 euros
- Le solde s'élevant à : 5 047 euros

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 10 554 euros de la manière suivante :

DEUXIEME DECISION

I. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

**AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017**

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 11 JANVIER 2018

2D SYSTEME
Société par actions simplifiée
Au capital de 4 000 euros
Siège social : Incubateur de l'École des Mines de DOUAI
941 rue Charles Bourseul
59500 DOUAI
RCS DOUAI 807 389 424

II. DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 10 554 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice :	10 554 euros
- Au poste "Report à Nouveau" :	1 393 euros
- A la Réserve Légale :	400 euros
- Le solde constituant le bénéfice distribuable pour :	8 761 euros
- A titre de dividendes répartis entre les associés :	3 714 euros
- Le solde s'élevant à :	5 047 euros

Affecté en totalité au poste Autres Réserves.

Le dividende est donc de 0,92.. euros par action.

La société qui assure le paiement du dividende est tenue, lors du versement, de précompter les prélèvements sociaux (actuellement 17,2 %) calculé sur le montant brut des revenus distribués et d'opérer un prélèvement forfaitaire unique, également dénommé PFLU ou "flat tax" (actuellement 12,8 %), calculé sur le montant brut des revenus distribués. La société qui assure le paiement doit verser, à l'administration fiscale, les sommes retenues au plus tard le 15 du mois suivant le paiement.

L'associé a la possibilité, lors de l'établissement de sa déclaration de revenus d'opter pour l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Il bénéficie dans ce dernier cas de l'abattement de 40 % pour les personnes physiques domiciliées en France.

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été distribué de dividendes depuis la constitution de la société.

Pour copie certifiée conforme
M. Nicolas GOLOS

